

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

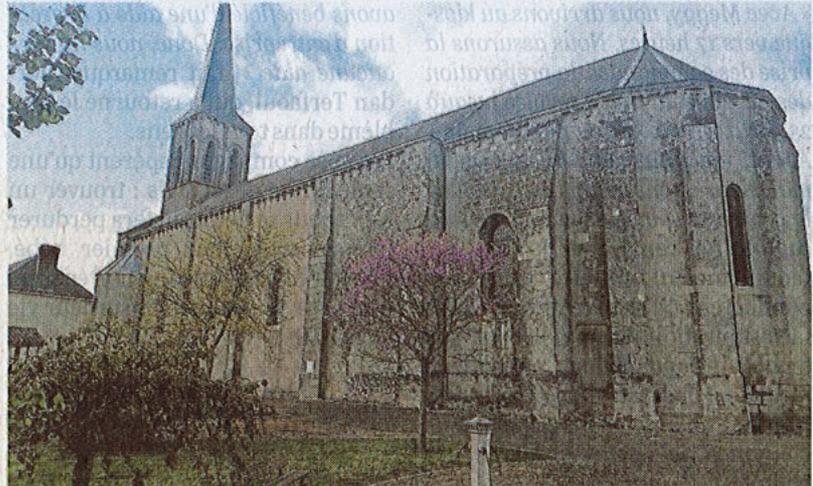
« Il faut réagir sinon on court à la catastrophe »

Les conseillers municipaux, réunis lundi, ont voté le budget primitif et les taxes locales. Ils ont également noté les travaux urgents à faire, à la mairie et à l'église.

Des travaux importants sont à prévoir sur la toiture de la mairie. Une intervention a déjà eu lieu par le passé mais, aujourd'hui, les crochets des ardoises ne remplissent plus leur rôle et certaines ont bougé, créant des gouttières. « Les chéneaux sont dans un état de délabrement assez avancé » précise Jean-Luc Guignard, premier adjoint. « Ce n'est plus possible de les réparer comme cela a déjà été fait autrefois, car le bois sur lequel repose le chéneau est complètement pourri et l'eau s'infiltré dans le mur porteur. »

Même problème sur le toit de l'église, le zinc est carrément défait par endroits, l'eau passe et s'écoule sur la charpente, aujourd'hui certains bois sont pourris. « Pour y voir plus clair, il faut une intervention de reconnaissance et aller sous la toiture » annonce Jean-Luc Guignard. « Il faut réagir sinon on court à la catastrophe. »

Des réparations d'urgence sont envisagées. Le devis de l'entreprise Positiv 41 s'élève à 14 640 € TTC. « On repart sur ce qui est en piteux état et qui aurait dû être pris au sérieux depuis au moins dix ans » affirme Johann Baranger, maire. « Il faudrait envisager le remaniement de la toiture. Nous faisons partie du programme Village d'avenir lancé par le gouvernement avec son plan (France ruralités). Il faut se tenir prêt et saisir



L'église de Saint-Pardoux nécessite des travaux d'urgence.

PHOTO: CO

les financements pour les églises » poursuit le maire. « Sur 35 000 communes en France, certaines n'iront pas vers la rénovation et laisseront leur patrimoine à l'abandon, c'est malheureux. »

Budget primitif. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre. Ce budget s'équilibre à 20 302 17 € pour le fonctionnement et à 2 239 162 € pour le budget d'investissement.

Les gros projets de la commune comprennent l'enfouissement du réseau d'eau pluviale du Poirier, estimé à 453 000 €. « Il faut savoir que sur trois ans, d'autres travaux d'enfouissement de réseaux d'eau mais aussi électriques et téléphoniques vont être engagés. Au total, c'est 700 000 € de travaux qui, une fois terminés, ne se verront pas. Les Saint-

Pardousiens pourront se demander où passe l'argent » dit Johann Baranger avec humour.

Divers travaux ont été planifiés sur les bâtiments pour 192 593 € et autres projets sur la voirie estimés à 94 593 €. Le projet de la halle des sports est toujours d'actualité, chiffré à 336 000 €. Et d'autres dépenses sur des projets 2023 restent à réaliser avec la Maison d'assistantes maternelles, la bibliothèque, l'éclairage public en LED, la maison des jeunes...

Fiscalité 2024. Le taux d'imposition des taxes locales a été revu à la hausse et soumis au vote. Il en ressort que la taxe foncière bâtie (TFB) augmente de 8 %, la taxe foncière non bâtie (TFNB) de 4 % et la taxe d'habitation (TH) de 7 %. Les nouveaux taux d'imposition s'établissent ainsi : TFB 34,86 %, TFNB 47,06 % et TH 15,14 %.